

CONCEPT CADRES NATIONAUX SWISS AQUATICS DIVING & HIGH DIVING

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Principe

Swiss Aquatics Diving (SAD) forme des cadres nationaux avec des athlètes qui ont le potentiel de représenter la Suisse au niveau européen et, dans certains cas, au niveau mondial.

Cadre olympique : Peuvent être admis dans le cadre olympique - en accord avec Swiss Olympic - les athlètes qui ont obtenu des places de diplôme / de finale aux championnats d'Europe et qui présentent un niveau de classe mondiale en ce qui concerne le nombre de points et le degré de difficulté des programmes.

Cadres nationaux : Les cadres suivants sont constitués en fonction des résultats obtenus :

- Cadre national Diving
- Cadre national Relève Diving
- Cadre national High Diving
- Cadre national Relève High Diving

Peuvent être admis dans les cadres nationaux les athlètes qui, en termes de nombre de points et de degré de difficulté des programmes, ont le potentiel d'atteindre les critères de sélection pour participer aux Championnats d'Europe (Elite / Juniors).

Objectif

Compte tenu des possibilités de Swiss Aquatics Diving (personnel, finances, administration, ...) et des possibilités des clubs (athlètes, coaches, infrastructure, finances, administration, ...), Diving s'oriente en **priorité vers l'Europe** durant la période de planification **2025- 2028**.

Pour l'Elite Diving, les championnats d'Europe sont considérés comme des compétitions but.

Dans le domaine de la relève (catégorie A/B), les championnats d'Europe juniors sont considérés comme des compétitions but.

Pour les membres du cadre olympique, les Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles sont des compétitions but, avec les Championnats du monde de 2025 à Singapour et de 2027 à Budapest et d'autres compétitions de qualification éventuelles pour obtenir une place de quota pour Los Angeles comme objectifs intermédiaires.

En ce qui concerne la relève, les Championnats du monde juniors et les Youth Olympic Games peuvent être ajoutés comme objectifs supplémentaires pour les athlètes ayant réalisé des performances exceptionnelles [rang de diplôme (disciplines individuelles), classement dans le top 6 (disciplines synchronisées)] aux Championnats d'Europe juniors.

Comme pour Diving, les compétitions but mentionnées ci-dessus sont également valables pour le High Diving, même si des adaptations sont possibles en raison de l'absence de sécurité de planification concernant l'organisation des compétitions.

SUPPLIERS



PARTNERS



Au niveau européen, l'objectif est d'atteindre une place en finale dans les disciplines individuelles (ce qui correspond à une place parmi les 12 meilleur·e·s lors des finales directes) et une place de diplôme (de la 1^{re} à la 8^e place) lors des compétitions par équipe.

Au niveau mondial, une place en demi-finale devrait être atteinte dans les disciplines individuelles (correspond à un classement parmi les 18 meilleur·e·s lors des finales directes) et une place en finale devrait être atteinte dans les compétitions par équipes (correspond à un classement parmi les 12 meilleur·e·s lors des finales directes).

Points / programmes / degré de difficulté des programmes

Conformément aux objectifs, les conditions de sélection sont fixées en fonction de l'évolution en Europe et dans le monde en ce qui concerne le nombre de points, les programmes et le degré de difficulté des programmes.

Ces valeurs fixées pour l'année suivante servent également à déterminer les conditions de performance pour l'admission dans les cadres nationaux, des valeurs réduites étant appliquées (p. ex. 90% du nombre de points de sélection).

Compétences

La proposition d'admission dans un cadre est élaborée par le chef de performance ou le chef de la relève après une saison de compétition pour l'année suivante au 1^{er} septembre, approuvée par la commission de sélection et entre en vigueur après l'approbation de Swiss Olympic.

SELECTION DES CADRES NATIONAUX DIVING & HIGH DIVING

Conditions préalables

Les conditions suivantes sont nécessaires pour une proposition de sélection dans un cadre national de Swiss Aquatics Diving (SAD) :

- Nationalité suisse (passeport suisse);
- Licence annuelle Diving / High Diving valable auprès d'un club enregistré auprès de Swiss Aquatics ;
- Atteindre les critères de performance fixés (annexe).

En outre, les critères suivants s'appliquent pour une proposition de sélection dans le cadre national :

- Planification d'entraînement et de carrière, plan d'entraînement individuel (PIE) ; approuvé par le·la chef·fe de compétition ou le·la chef·fe de la relève ;
- Relève : test PISTE actuel avec les critères correspondants ;
- Potentiel de performance et d'évolution ;
- Participation aux championnats suisses (championnats suisses de la relève) ;
- Participation active aux mesures de cadres ;
- Tenue d'un ETB (journal d'entraînement électronique) ; contrôle par le·la chef·fe de performance ou le·la chef·fe de la relève ;
- Contrôle électronique périodique de la qualité des plongeurs par le·la chef·fe de performance ou le·la chef·fe de la relève ;
- Examen médico-sportif (SPU) ;
- Etat de santé physique et psychique, état d'entraînement ainsi que la capacité de charge qui en découle ;

- Convention des athlètes signée ;
- Acceptation du statut éthique du sport suisse [Swiss Olympic - Statuts en matière d'éthique](#) ;
- Respect des règles antidopage de Swiss Olympic <https://www.sportintegrity.ch/fr>.

CADRE OLYMPIQUE (PLONGEON)

Les athlètes les plus performant·e·s, ayant le potentiel à moyen et à court terme de représenter la Suisse aux Jeux Olympiques et au-delà, peuvent être sélectionné·e·s dans le cadre olympique.

Par conséquent, les sélections se basent sur le niveau de performance de la compétition cible « Jeux Olympiques ».

Seules comptent les performances sportives réalisées, qui ont été fixées dans les critères. La convention d'objectifs de performance (COP) avec Swiss Olympic sert de référence.

En cas d'évolution des performances internationales, les critères de sélection peuvent être adaptés pendant le cycle olympique.

La sélection dans le cadre olympique est effectuée par le·la chef·fe de performance. La décision doit être confirmée par la commission de sélection.

En règle générale, la sélection a lieu pour la durée d'un cycle olympique et se termine à la fin de la période de qualification pour les Jeux olympiques de cette période.

Un assessment est organisé à cet effet. Pour être invité à l'assessment, les critères de sélection pour les championnats du monde doivent être atteints deux fois au cours de l'année (précédente) dans au moins une discipline olympique.

L'atteinte de ces critères ne donne pas automatiquement droit à une sélection.

En cas de stagnation des performances ou de développement négatif de la personnalité et des performances, de problèmes de santé à long terme, etc., le statut de cadre olympique peut être assorti d'une réserve ou être annulé. Les athlètes du cadre olympique ont la possibilité de bénéficier d'autres mesures telles que des compétitions internationales et un soutien individuel, les quotes-parts pouvant varier en fonction du budget. En règle générale, les membres du cadre olympique reçoivent une « Swiss Olympic Bronze/Silver/Gold Card ».

CADRE NATIONAL ELITE DIVING & HIGH DIVING

Après chaque saison de compétition, les athlètes qui ont rempli les critères de performance fixés pour les Championnats d'Europe de cette année avec un nombre de points et des exigences réduits pour le programme sont sélectionné·e·s dans le cadre correspondant pour une durée de 12 mois, en règle générale au 1er septembre pour l'année suivante.

Les membres du cadre Elite sont proposé·e·s par le·la chef·fe de performance pour une « Swiss Olympic Elite Card » conformément aux règlements de « Swiss Olympic » et confirmés par Swiss Olympic.

CADRES NATIONAUX DE LA RELEVÉ DIVING et HIGH DIVING

Après chaque saison de compétition, les garçons et les filles juniors sont sélectionné·e·s dans le cadre correspondant pour une durée de 12 mois, en général au 1er septembre pour l'année suivante, qui, en plus des résultats PISTE requis, ont rempli les critères de performance fixés pour les Championnats d'Europe juniors de cette année avec un nombre de points et des exigences réduits pour le programme.

Les catégories d'âge sont les suivantes :

Diving

Jeunesse A : 16-17-18

Jeunesse B : 14-15

High Diving

Jeunesse A : 17-18-19

Jeunesse B : 15-16

Les membres des cadres de la relève sont proposé·e·s par le·la chef·fe de la relève pour une « Swiss Olympic Talent Card » conformément aux règlements de « Swiss Olympic » et confirmés par Swiss Olympic.

ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU TITULAIRES D'UN PASSEPORT ÉTRANGER

(Condition : procédure de naturalisation en cours ou à venir).

Ces athlètes peuvent participer à des activités de cadre qui ne requièrent pas de passeport suisse.

L'engagement de Swiss Aquatics Diving se fait sur demande du club, de l'entraîneur·e et des parents de ces athlètes.

CLAUSE MÉDICALE

Les membres des cadres nationaux (statut de cadre actif) qui, pour des raisons de maladie ou de blessure, n'ont pas pu apporter la preuve de leur statut de cadre pendant une longue période ou pendant toute la saison, doivent déposer une demande de maintien du statut de cadre dès le début de la blessure ou de la maladie, accompagnée d'une planification pour une preuve de performance alternative, au plus tard jusqu'aux championnats suisses de la saison suivante. Le statut de cadre, y compris toutes les prestations de soutien, peut alors continuer à être attribué sous réserve.

Il n'existe pas de droit automatique.

Si la preuve de performance ne peut pas être apportée, le statut de cadre est retiré.

Worblaufen, le 17 septembre 2024

Swiss Aquatics



Pascal Julmy

Directeur sportif Diving

ANNEX

Limite des points et Degré de difficulté (DD)

Cadre Olympique

Points / DD	Femmes		Hommes	
	Points	DD	Points	DD
Tremplin 3m	275	14.9	381	19.4
Plateforme 10m	282	14.7	381	19.3
3m Synchro	255	13.0	350	17.0
10m Synchro	255	13.0	350	16.7

Cadre Nationale DIVING

Points / DD	Femmes				Hommes			
	Points	90%	DD	90%	Points	90%	DD	90%
Tremplin 1m	229	206	12.2	11.0	331	298	17.3	15.6
Tremplin 3m	253	228	14.6	13.1	370	333	19.0	17.1
Plateforme 10m	247	222	14.4	13.0	351	316	18.7	16.8
3m Synchro	245	221	13.0	11.1	345	311	16.5	14.9
10m Synchro	255	230	13.0	11.7	340	306	16.3	14.7

Cadre Nationale de la Relève DIVING

Points / DD	Catégorie A								Catégorie B							
	Filles				Garçons				Filles				Garçon			
	Pts.	90%	DD	90%	Pts.	90%	DD	90%	Pts.	90%	DD	90%	Pts.	90%	DD	90%
1m	334	301	18.5	16.7	406	365	21.2	19.1	271	244	16.1	14.5	321	289	18.7	16.8
3m	344	310	20.2	18.2	465	419	23.4	21.1	289	260	17.4	15.7	362	326	20.5	18.5
Pl.forme	307	276	18.6	16.7	415	374	21.7	19.5	257	231	15.2	13.7	311	280	18.3	16.5
3m Syn.	225	203	11.9	10.7	250	225	12.8	11.5								
Pl.f. Syn.	215	194	12.0	10.8	235	212	13.0	11.7								

Cadre Nationale HIGH DIVING

Points / DD	Femmes				Hommes			
	Points	90%	DD	90%	Points	90%	DD	90%
20m	220	198	13.1	11.8	250	225	13.6	12.2

Cadre Nationale de la Relève HIGH DIVING

Points / DD	Catégorie A								Catégorie B							
	Filles				Garçons				Filles				Garçons			
	Pts.	90%	DD	90%	Pts.	90%	DD	90%	Pts.	90%	DD	90%	Pts.	90%	DD	90%
15m/12m	210	189	11.0	10.0	230	207	11.3	10.2	200	180	10.7	10.0	215	194	10.9	10.0

Indépendamment des autres composantes de la performance (p. ex. PISTE), au moins les points et degrés de difficulté sur fond vert doivent être atteints pendant la saison 2024/25 pour qu'une demande de « Swiss Olympic Card » ou de « Talent Card » soit déposée auprès de Swiss Olympic pour 2026.